

Devoir surveillé – Thème 1 — Axe 1 : conquêtes, affirmations de puissance et rivalités

Course à l'espace pendant la guerre froide, dissuasion nucléaire et forces de projection maritimes
(spécialité HGGSP de Tle)

Durée : 240 min – Sans document – Sur 20 points · Terminale

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Partie 1 — Dissertation

(10 pts)

Sujet : Espace, mers et océans : théâtres de rivalités géopolitiques.

- a) Vous traiterez le sujet sous la forme d'une dissertation : introduction avec définition des termes, problématique et annonce du plan ; développement organisé en parties appuyées sur des exemples précis et datés ; conclusion.

Exercice 2 – Partie 2 — Étude critique de document

(10 pts)

Document : Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, ouvert à la signature à Londres, Moscou et Washington le 27 janvier 1967, entré en vigueur le 10 octobre 1967 (extraits).

Article II. L'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, ne peut faire l'objet d'appropriation nationale par proclamation de souveraineté, ni par voie d'utilisation ou d'occupation, ni par aucun autre moyen.

Article IV. Les États parties au Traité s'engagent à ne mettre sur orbite autour de la Terre aucun objet porteur d'armes nucléaires ou de tout autre type d'armes de destruction massive, à ne pas installer de telles armes sur des corps célestes et à ne pas placer de telles armes, de toute autre manière, dans l'espace extra-atmosphérique. Tous les États parties au Traité utiliseront la Lune et les autres corps célestes exclusivement à des fins pacifiques. Sont interdits sur les corps célestes l'aménagement de bases et installations militaires et de fortifications, les essais d'armes de tous types et l'exécution de manœuvres militaires. N'est pas interdite l'utilisation de personnel militaire à des fins de recherche scientifique ou à toute autre fin pacifique. N'est pas interdite non plus l'utilisation de tout équipement ou installation nécessaire à l'exploration pacifique de la Lune et des autres corps célestes.

Consigne : en analysant le document, en le confrontant à vos connaissances, vous montrerez que le traité de l'espace de 1967 encadre la rivalité entre puissances spatiales sans l'empêcher de se prolonger jusqu'à nos jours.

- a) Présentez le document et son contexte.
b) Montrez ce que le traité interdit et ce qu'il laisse possible.
c) Confrontez le texte aux évolutions depuis 1967 et discutez sa portée.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).